



## AVIS D'APPEL DES COTISATIONS ANNEE 2020

### BULLETIN D'ADHESION

Cotisations trimestrielles 2020  
Echéance : le 15 mars, 15 juin, 15 septembre, 05 décembre 2020

- |                          |   |                 |
|--------------------------|---|-----------------|
| <input type="checkbox"/> | OPTION 40 JOURS INTEMPERIES MONTANT A PAYER | <b>321 € 30</b> |
| <input type="checkbox"/> | OPTION 30 JOURS INTEMPERIES MONTANT A PAYER | 243 € 90        |
| <input type="checkbox"/> | OPTION 20 JOURS INTEMPERIES MONTANT A PAYER | 165 € 60        |

**(Veuillez cocher l'option choisie pour l'année)**

Matricule du marin : . . . . . (bien indiquer la lettre clé de votre matricule)

NOM . . . . . Prénom . . . . .

Adresse . . . . .

Adresse @ . . . . .

Navire d'embarquement . . . . . (uniquement PP, PC et PL)

Téléphone : . . . . .

*(les pensionnés de l'ENIM ne peuvent adhérer).*

Paiement par chèque : joindre ce bulletin au règlement + un RIB (pour le reversement des indemnités).

*Nous vous rappelons que le paiement par chèque engendre des frais de gestion complémentaires fixés à 10 €/trimestre*

Paiement par prélèvement automatique : joindre l'autorisation de prélèvement + R.I.B.

Fait à ..... le .....

Signature